

L'INSTANT DU LACHE ABANDON

Il y a longtemps que les travailleurs ont pris conscience que ce n'était qu'en faisant corps qu'ils obtenaient quelques améliorations de leurs exploiters, ou réussissaient à résister à leurs exigences.

Ils ont du d'abord se battre avec acharnement pour obtenir le droit d'association, contesté par la loi Le Chapelier de 1791, qu'ils firent abolir en 1884.

Ce droit enfin obtenu, sous certaines réserves, ouvrait de larges perspectives d'émancipation. Cependant, il faut reconnaître que les syndicats qui ce sont formés depuis, n'ont toujours réuni autour d'eux qu'un très faible noyau de fidèles, rares sont ceux qui groupent la moitié de la corporation. Certes, il y a bien les périodes de pointe ou les membres affluent, se syndiquent, font grève pour obtenir quelques avantages. Une fois ces avantages obtenus ils ne tardent pas à se désintéresser du syndicat et du syndicalisme.

Ce phénomène a toujours pour effet de faciliter le retour offensif du patronat qui s'empresse de reprendre une à une les concessions qu'il avait été contraint de faire.

En effet, la plupart des ouvriers se désintéressent de la lutte qui cependant est toujours latente. Ils ne comprennent pas que c'est dans les périodes d'accalmies que l'on doit préparer les luttes futures. L'unité, la cohésion sont donc toujours nécessaires. Il importe, avant tout, de demeurer vigilant sans jamais désarmer.

Cette vigilance doit être permanente et active, elle doit s'exercer aussi bien envers les ennemis du dehors que ceux de l'intérieur des organisations.

Mais hélas! il n'en est pas ainsi, l'apathie, le détachement des travailleurs favorisent l'intrusion des parlementaires politiciens venus gangrener le mouvement ouvrier. Et dire qu'il y a encore de naïfs prolos qui se laissent bernier par la prétendue efficacité de la pratique parlementaire!

Il est temps que les travailleurs apprennent qu'il n'est du pouvoir de personne de leur accorder ce qu'ils ne se sentent pas capables de réaliser eux-mêmes sans le secours de ces directeurs de conscience sociale auxquels jusqu'ici elle a remis le soin de ses intérêts, elle doit devenir son propre garant d'affaire.

Les chances de régénération du mouvement résident dans l'affirmation des principes du syndicalisme révolutionnaire qui est seul capable de mobiliser et d'orienter en bloc toutes les forces viriles du prolétariat, sous le signe de l'action de classe et de gestion directe.

L'instant n'est plus à l'indifférence ni au lâche abandon, les militants libertaires plus que tous les autres doivent avoir le courage à la hauteur de leur mission. La classe ouvrière a besoin de toutes ses forces, elle a surtout besoin d'une mutuelle confiance. Travaillons en vue de la fortifier, de l'aguerrir, de la rendre apte aux assauts successifs qui prépareront la grande révolution sociale.